

« J'ai voté ce mercredi 30 mai 2018 CONTRE le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » (EGALim).

En effet, beaucoup d'espoir avait été généré par les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA). Mais il y a beaucoup de DECEPTION à la lecture du projet de loi à l'issue des discussions en commission des affaires économiques puis en séance publique.

Certes, la contractualisation va dans le bon sens, tout comme les mesures sur la médiation et aux prix bas. L'accord-cadre avec le renforcement du rôle des OP et AOP ainsi que la neutralité des indicateurs de coûts constituent de réelles avancées. Mais cela s'avèrera INSUFFISANT selon moi, pour faire face en particulier à la cartellisation des centrales d'achat, qui imposent des prix indécents aux producteurs. La majorité a malheureusement refusé de doter le médiateur de pouvoirs dissuasifs pour asseoir son autorité dans les discussions entre acteurs de la filière. Je doute vraiment de la prédiction du gouvernement d'un ruissellement des marges de la distribution vers le producteur, sans mesures pour l'encadrer. L'équilibre des relations commerciales n'est pas du tout rétabli !

Ce projet de loi comprend des mesures plus contraignantes pour nos agricultures. Aucune mesure de compensation n'est prévue pour répondre à l'obligation pour la restauration collective publique de se fournir avec 50% de produits issus de l'agriculture biologique, locaux ou sous signe de qualité. L'offre française est insuffisante à ce jour. Cela aura pour conséquence de favoriser les produits bio européens au détriment de la filière française. Nous devrions plutôt privilégier l'approvisionnement local.

Espérons que le projet de loi évoluera avec la navette parlementaire, car il ne constitue pas une réponse adaptée à la crise agricole.

Loin d'être un texte fondateur d'une politique agricole française à long terme, le projet de loi ne propose quasi-rien de concret s'agissant de la simplification administrative, du coût du travail, du soutien à l'export, de la protection des terres agricoles, de l'atténuation d'une concurrence intra et extra-communautaire accrue, de la transmission des terres, ou encore de la fiscalité agricole. Je le regrette.

Ce projet de loi n'est pas à la hauteur des enjeux majeurs : sauver notre modèle agricole et notre agriculture française, première activité économique de nos campagnes.

D'autant plus que plane sur notre agriculture un avenir incertain : la diminution à venir du budget de la PAC pour laquelle le Président MACRON est dramatiquement muet, l'entrée en vigueur du CETA sans parler de l'arrivée du MERCOSUR...

**Le monde agricole va rester à raison sur sa faim ! »**